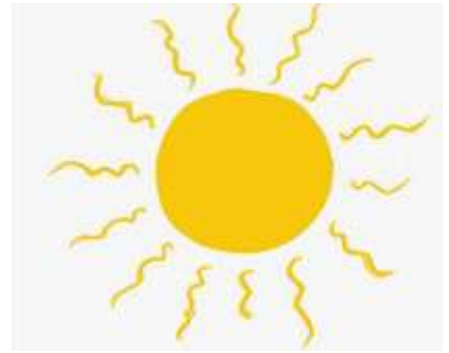




## MAIRIE DE GRAMONT

### BULLETIN D'INFORMATIONS N°26

Août 2020



#### LE MOT DU MAIRE

Je n'avais pas été très bavard lors du bulletin de décembre, devoir de réserve oblige.

L'avenir pour moi était loin d'être certain compte tenu des difficultés rencontrées pour composer une nouvelle équipe destinée à renouveler les membres du conseil municipal qui ne se représentaient pas.

Et puis la COVID 19 est arrivée peu de temps avant le premier tour des élections, remettant en cause la tenue du second tour au moment prévu.

Finalement, celui-ci a pu se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité sanitaire le dimanche 28 juin avec pour résultat une équipe municipale représentative de la diversité gramontoise, élue par des électrices et des électeurs mobilisés que je remercie vivement pour leur grande et courageuse participation.

La parité était déjà de mise au mandat précédent, elle est maintenue.

Dans ce nouveau conseil, jeunes et moins jeunes, de compétences et d'horizons différents, sont réunis et j'en suis très satisfait.

Je fais le souhait que nous puissions travailler dans un esprit d'ouverture et de concertation.

L'équipe s'est aussitôt mobilisée pour rattraper, autant que faire se peut, ces longues semaines de confinement même si, dans nos campagnes, celui-ci a été mieux supporté qu'en zone urbaine.

Déjà quatre conseils municipaux et une première réunion de travail, pour définir ensemble les petits et grands projets des six années à venir, se sont tenus depuis début juillet.

Et puis les adjoints et moi-même avons participé à l'Assemblée Générale de l'Association Communale de chasse de Gramont le dimanche 2 août.

Les grandes lignes des contraintes liées à cette activité ont été dégagées et il convient de poursuivre la concertation.

Les travaux, débutés l'année passée, ont été achevés en juin, malgré l'arrêt de chantier imposé par la COVID.

Il reste à préciser l'organisation du stationnement et de la circulation autour de l'église et du château.

Rien n'est définitivement arrêté et tous les avis seront entendus.

Je garde l'ambition de permettre à notre village d'attirer toujours plus de visiteurs et par là même maintenir un minimum d'activité avec pour atout maître : le tourisme.

Je souhaite bon courage à celles et ceux qui travaillent et de bonne fin de vacances à toutes et à tous, dans le strict respect des gestes barrières.

Notre commune n'a pas été impactée par la crise sanitaire et il n'y a pas eu, sauf mauvaise information, de cas avérés déclarés.

Restons vigilants, le non retour au confinement strict en dépend !

Toujours bien sincèrement



Claude TRIFFAULT



# RESULTATS ELECTIONS MUNICIPALES

## 1er Tour :

82,61 % de votes exprimés sur les 110 inscrits

Suite à ce premier tour 10 candidats ont été élus :

Mme HAUWY Pascale, M. BENECH Thomas, Mme FAISANT Isabelle, M. TRIFFAULT Claude,  
M. UFFERTE Alain, Mme SIGAUD Patricia, Mme CANDELON Pierrette, Mme VIDALON Amélie,  
M. DONNET Christian, M. HENRY Olivier.

Il restait un seul siège à pourvoir pour le second tour.

## 2ème tour :

81,82 % de votes exprimés sur les 110 inscrits

Suite à ce second tour a été élu :

M. DIRAT Laurent

### Au premier conseil municipal :

M. TRIFFAULT Claude a été élu maire

M. DIRAT Laurent premier adjoint

Mme SIGAUD Patricia deuxième adjointe

M. BENECH Thomas troisième adjoint

## **C.C de la Lomagne Tarn et Garonnaise (CCLTG) :**

Titulaire TRIFFAULT Claude

Suppléant DIRAT Laurent

## **SIAEP de Lavit :**

Titulaire SIGAUD Patricia

Titulaire FAISANT Isabelle

## **S.D.E du Tarn et Garonne :**

Titulaire DONNET Christian

Suppléant UFFERTE Alain

## **Correspondant défense :**

BENECH Thomas

## **Correspondant Sécurité routière :**

DONNET Christian

## **Ecole de Marsac :**

VIDALON Amélie

HAUWY Pascale

# BUDGET 2020

Dépenses de fonctionnement	
<b>Charges à caractère général</b>	<b>276253,09€</b>
<i>Participation frais scolaires</i>	16045,00€
<i>Electricité, carburants, fournitures, petit matériel...</i>	10200,00 €
<i>Entretien et réparations bâtiments communaux, matériel et assurances...</i>	233808,09€
<i>Honoraires, téléphone, timbres, cotisations diverses, abonnements...</i>	16700€
<i>Taxes foncières, droit de bail...</i>	3710.00 €
Virement a section investissement	<b>22401.84€</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>31500,00€</b>
<b>Atténuation de produits</b>	<b>13026.00 €</b>
<i>Reversement fiscalité</i>	
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>24265,87 €</b>
<i>Indemnités élus, service incendie, subventions, participation syndicats...</i>	
<b>Charges financières</b>	<b>3300.00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES fonctionnement</b>	<b>370746.80 €</b>

Recettes de fonctionnement	
<b>Produit des services</b>	<b>1830.00 €</b>
<i>Concessions cimetièrre, droit de stationnement, remboursement frais hors personnel,...</i>	
<b>Atténuation de Charges</b>	<b>14244,00€</b>
<i>Remboursement salaire agent accueil de l'agence postale</i>	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>50489.00 €</b>
<b>Dotations et participations Etat</b>	<b>49277.00 €</b>
<b>Loyers communaux</b>	<b>11000.00 €</b>
<b>Excédent antérieur de fonctionnement reporté</b>	<b>243906,80 €</b>
Produits exceptionnels	126840,00€
<b>TOTAL GENERAL RECETTES fonctionnement</b>	<b>370746,80 €</b>

Dépenses d'investissement	
<b>Remboursement d'emprunt</b>	<b>12693,68 €</b>
<b>Dépôt et cautionnement</b>	<b>1027.00 €</b>
<b>Aménagement terrain</b>	<b>528666,28 €</b>
Bâtiments publics	3000 €
Accessibilité	0,00€
<b>Réseaux de voirie</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Eclairage public et autres réseaux</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Réparation bornes entrée village</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Reste à réaliser de 2019 :</b>	<b>226.282,06 €</b>
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES investissement</b>	<b>545359,96 €</b>

Recettes d'investissement	
<b>FCTVA</b>	<b>4781,73€</b>
<b>Emprunt</b>	<b>135000.00 €</b>
<b>DETR : aménagements urbains</b>	<b>87500.00 €</b>
<b>Région : aménagements urbains</b>	<b>66060,00 €</b>
<b>DSIL : aménagements urbains</b>	<b>102486.00 €</b>
<b>Département: aménagement urbains</b>	<b>60418,00 €</b>
<b>Dépôt et cautionnement</b>	<b>1027.00 €</b>
<b>Excédent antérieur d'investissement reporté</b>	<b>88087,23 €</b>
<b>Reste à réaliser de 2019 :</b>	<b>160.403,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL RECETTES investissement</b>	<b>545359,96 €</b>

# TRAVAUX

Les prévisions de chantier ont été bouleversées par la crise sanitaire sans précédent qui a atteint le monde en ce début d'année 2020.

Aussi, les tranches 2 et 3 du chantier n'ont été terminées qu'en juin dernier alors que cela aurait dû être effectif vers le mois de février.

Il reste encore beaucoup de finitions et de points de détail à régler et ce sera l'objet de nos préoccupations de fin d'année.

Parmi celles-ci, les difficultés rencontrées par les riverains de l'église et du château devant le stationnement anarchique de certains visiteurs peu coopératifs.

Ce qui ne semble pas être en relation directe avec les travaux, les sens de circulation n'ayant pas été modifié aux abords de ces édifices.

Une réflexion collégiale sera menée pour trouver une solution qui donne satisfaction au plus grand nombre.

Ces travaux pratiquement achevés, le bilan financier de cette opération de très grande importance pour notre village, peut être tiré.

Il se décompose de la façon suivante :

TRANCHE 1	LOT	T.T.C.	Subventions et FCTVA	
ESBTP	VRD	302 494,86 €	DETR (pas de voirie)	125.000,00 €
CMPGB	MACONNERIE	64 154,82 €	Contrat Ruralité (voirie possible)	107.880,00 €
ROUILLES	PLOMBERIE	5 655,78 €	Département	88.835,00 €
ROUILLES	ELECTRICITE	3 995,45 €	Amendes de police (tr. 1)	16.133,00 €
MENUISERIES DAMIOT	MENUISERIE	8 661,00 €	Amendes de police (tr. 2)	21.367,00 €
SARL OUITRE	CARRELAGE	3 742,80 €	Région	66.060,00 €
MILLENIUM	PEINTURE	3 843,60 €	<b>Montant Total</b>	<b>425.275,00 €</b>
<b>Total Tranche 1</b>		<b>392 548,31 €</b>	FCTVA	92.488,00€
			<b>Montant total</b>	<b>517.763,00 €</b>
<b>TRANCHE 2</b>				
ESBTP	VRD	133 542,66 €		
CMPGB	MACONNERIE	3 042,16 €		
<b>Total Tranche 2</b>		<b>136 584,82 €</b>		
<b>TRANCHE 3</b>				
ESBTP	VRD	155 505,58 €		
CMPGB	MACONNERIE	30 685,16 €		
<b>Total Tranche 3</b>		<b>186 190,74 €</b>		
<b>Montant Total T.T.C.</b>		<b>715 323,87 €</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>197.560,00 €</b>

## INFORMATIONS GENERALES



### Transports Scolaires :

Contrairement à l'habitude, le conseil municipal n'a pas été en mesure de délibérer pour reconduire la gratuité des transports scolaires dans les délais demandés par la Région.

Les parents ont donc été obligés d'avancer la somme restant à leur charge.

Depuis, le nouveau conseil municipal a délibéré et a reconduit la participation communale antérieure.

Il convient donc que les familles se rapprochent de la Mairie par tous moyens pour que le remboursement de la somme avancée puisse être effectué (justificatif à fournir).

Pour 2021, il semble que la région instaure un système de gratuité complète et que ni les parents, ni la commune, ne devront participer.

**Marthe BRUNET**

*Marthe,*

*Sur la dépêche en février :*

*« Une centenaire à Gramont »*

*Elle le voulait ce gros titre et la fête en famille, et la fête avec les Gramontois.*

*Après elle s'est laissée rejoindre Emile, Sylvette, et Régine. C'est aussi ce qu'elle voulait.*

*Au revoir Marthe,*

*notre centenaire était notre mémoire.*



## LES ASSOCIATIONS DE GRAMONT

### ASSOCIATION BIEN VIVRE A GRAMONT

Après plusieurs mois d'arrêt dû à la situation sanitaire, l'association Bien-vivre à Gramont a recommencé son activité grâce à Véronique. En effet, Véronique faisant partie de la troupe de théâtre de Saint -Clar .Elle a pu nous obtenir la primeur de leur nouvelle pièce "Qui veut la peau de Trinidad".

Cette représentation a eu lieu dans l'église le 20 juillet, et malgré une forte chaleur, le public était venu nombreux pour les applaudir.

Comme à son habitude, à la fin de la représentation, l'association a offert le goûter de l'amitié au pied du château Cela a permis aux spectateurs de pouvoir échanger avec les acteurs. Le tout dans une ambiance très amicale.

Le 6 août, a eu lieu la soirée "un livre, un vin", soirée très animée et riche en échange littéraire, soirée à laquelle Emile avait convié un ami à lui, originaire de Faudoas, qui nous a fait partager sa passion pour l'écriture.

Les prochaines activités prévues sont :

- le traditionnel loto organisé par Chantal, à la salle des fêtes. Celui-ci aura lieu le 6 septembre à partir de 14h.
- le 12 septembre, une soirée moules frites avec musique et contes. Pour cette soirée ,la réservation sera obligatoire.

Evidemment, toutes les manifestations sont organisées dans le respect des règles sanitaires en cours.

L'association espère vous compter nombreux, et vous souhaite une belle fin d'été.

### LE FOYER RURAL

L'année 2020 commençait sous les meilleurs auspices avec dès le mois de février l'Assemblée générale avec l'élaboration d'un programme riche en soirées pour l'année en cours.

La première en date fut la soirée crêpes organisée le samedi 22 Février. Un régal pour les papilles !

Dans le contexte actuel que nous connaissons, lié au Covid-19 ; il a fallu tenir compte des contraintes et obligations sanitaires ; tout en assurant la sécurité et la santé de chacun. Aussi, le Foyer Rural s'est vu contraint d'annuler les manifestations prévues à partir du mois de Mars avec la soirée jeux de société ; d'avril (soirée couscous), de juin (Feu de la Saint-Jean) ; sans oublier le traditionnel méchoui et la fête locale organisée au mois d'Août.

Quant aux manifestations prévues pour les derniers mois de l'année ; nous ne manquerons pas d'informer si ces dernières sont maintenues en temps voulu selon les obligations sanitaires et gouvernementales.

Nous espérons que vous allez tous bien. Prenez tous soin de vous et de vos proches et nous vous disons à très bientôt.



## LE CHATEAU DE GRAMONT

### Retour sur la réouverture du château :

Après validation de son plan de reprise d'activité et dans le strict respect des consignes sanitaires, le château a pu, dès le 16 juin, accueillir les visiteurs en toute sécurité. Le premier bilan montre une reprise progressive en Juin mais très encourageante en juillet. 95% des touristes sont français avec en tête l'Ariège, Paris, le Nord et la Gironde.

### Modalités de visite :

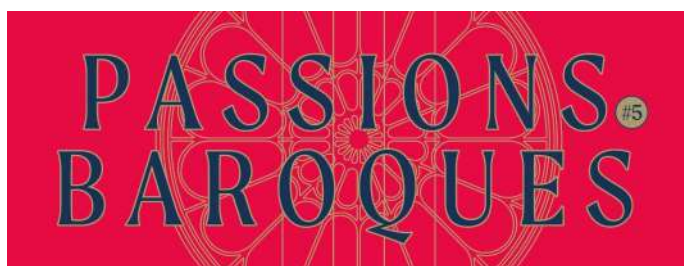
- Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.
- Afin d'assurer la sécurité de tous, nous avons modifié nos offres de visite : - Visite libre architecture, jardins et château médiéval
- Visites commentées de l'aile renaissance à 10h30/ 11h30 / 14h30 / 15h30 et 16h30 : 15 personnes maximum
- Dépliant de visite remis à la billetterie.

### Les journées européennes du patrimoine

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées européennes du patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. Elles se dérouleront du 18 au 20 septembre 2020. Le vendredi 18 septembre, les CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) proposent aux élèves avec leurs enseignants, de la maternelle au lycée, un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public.

### Festival Passions Baroques 2020

Organisé par Les Amis de l'ensemble de musique baroque Les Passions et sous la direction artistique de Jean-Marc Andrieu, le Festival Passions Baroques célèbre la musique baroque sous ses expressions les plus variées, en accueillant pendant plusieurs jours concerts, conférences, lecture, master-classe aux quatre coins de la cité montalbanaise dans une ambiance conviviale. Invité pour la première fois au château de Gramont, le festival propose un concert de la soprano Tosca Rousseau accompagnée au clavecin par Yvan Garcia (programme du concert non communiqué à l'heure de ce bulletin).



### Monument jeu d'enfant, 17 et 18 octobre 2020 :

À l'occasion de Monument jeu d'enfant, les enfants de 5 à 12 ans sont invités à découvrir le château en famille lors d'un week-end d'activités à la fois ludiques et pédagogiques. Le château se découvre sous un nouveau regard. Une chasse au trésor sera proposée samedi et dimanche à 14h30 et à 15h30. Le seigneur du château fait appel aux plus vaillants chevaliers d'ici ou là pour l'aider à découvrir où se cache le légendaire trésor du château de Gramont. Il est à la recherche de ce trésor depuis bien des années, aujourd'hui il a besoin d'aide. Dans les jardins, dans les salles du château, dans la tour médiévale... Les indices sont partout, seuls les chevaliers les plus curieux et observateurs parviendront à résoudre les énigmes qui conduiront à l'emplacement du trésor. Sur réservation au 05 63 94 05 26.



Le numéro que vous avez en main est le premier de la nouvelle commission « Bulletin Municipal »

Cette commission est ouverte à toutes propositions (présentation, nouvelles rubriques) qui pourraient améliorer ce bulletin.

Vous pouvez nous contacter par le moyen qui vous convient le mieux.

Pierrette Candelon et Olivier Henry